

11 / 2019

Un marché de l'emploi très dynamique: si un emploi sur dix passe à la trappe, les emplois créés sont, eux, bien plus nombreux

11.06.2019

L'essentiel en bref

Il ne se passe guère un jour sans un article de presse annonçant une fermeture d'entreprise ou une restructuration. Presque toujours, l'article se focalise sur le nombre d'emplois supprimés. Il soulève aussi bien souvent la question de l'avenir du travail, qui serait menacé par la numérisation. Que la crainte de perdre son emploi ait sensiblement augmenté au cours de ces derniers temps n'a donc rien d'étonnant. Comme le révèle un sondage auprès de la population, le taux de chômage perçu par les Suisses est deux fois plus élevé que le taux de chômage réel. Pourtant, un coup d'œil sur le marché du travail montre que le nombre d'emplois n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement, que le chômage est très faible et que le taux d'activité atteint un niveau record. Comment expliquer cet écart? Une part importante de l'explication réside dans le fait que les fermetures d'entreprises et les restructurations avec de nombreux licenciements faussent l'image dans l'ensemble positive du marché du travail, car ces mauvaises nouvelles sont beaucoup plus souvent relayées que les bonnes. Selon une étude récente, les médias rendent compte trois fois plus fréquemment des suppressions d'emplois, alors que plus de 40 000 emplois nets ont été créés pendant la période considérée. Nos analyses des chiffres de l'emploi en Suisse révèlent en outre que les branches qui licencient beaucoup engagent aussi beaucoup. Dans les branches où les entreprises ferment plus qu'en moyenne, les emplois créés sont presque toujours plus nombreux que les emplois supprimés. Les fermetures d'entreprises et les restructurations ne doivent donc pas être interprétées comme des signaux d'alarme, mais sont à voir plutôt comme un aspect du dynamisme du marché du travail et des changements structurels.

Contact et questions

Prof. Dr. Rudolf Minsch

Président suppleant de la direction, Responsable du département Politique

économique générale et Formation / Chef économiste

Position d'economiesuisse

→ L'une des grandes forces de l'économie suisse est son marché libéral du travail. Il ne faut donc pas le mettre en danger.

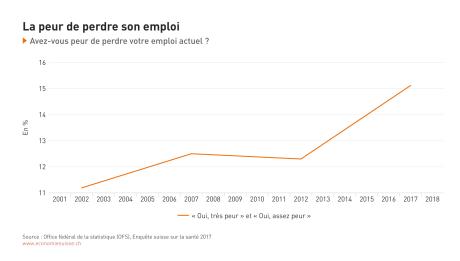
- → Le marché suisse du travail est très dynamique: Chaque jour, plus de 1200 emplois disparaissent, et plus de 1300 sont créés. Tous les ans, 10% environ de tous les emplois sont supprimés, et un peu plus de 10% sont créés.
- → Les vagues de licenciements renvoient une image faussée du marché du travail. Les articles de presse sur les suppressions d'emplois sont trois fois plus nombreux. D'où une image tronquée de la réalité dans la population. Les Suisses ont l'impression que le chômage est deux fois plus élevé qu'il ne l'est en réalité.
- → Dans les branches avec de nombreuses suppressions d'emplois par suite de fermetures d'entreprises, les emplois supplémentaires créés sont plus nombreux encore. Les fermetures d'entreprises et les restructurations ne sont pas un signal d'alarme, mais un aspect d'un marché du travail libéral et dynamique qui crée chaque année plus d'emplois qu'il n'en supprime.

Introduction

La peur du chômage en Suisse

En Suisse, de plus en plus de gens craignent pour leur emploi. C'est ce que révèlent les derniers résultats de l'enquête suisse sur la santé menée tous les cinq ans. Des résultats qui ne sont guère étonnants compte tenu des discussions controversées sur le numérique et de ses répercussions sur le marché du travail.

Figure 1



Environ 15% de toutes les personnes actives occupées ont peur, voire très peur, de perdre leur emploi. Ce chiffre est en hausse de 23% par rapport à la précédente enquête de 2012.

La peur de perdre son emploi n'est fondamentalement pas nouvelle. Selon le baromètre des préoccupations établi chaque année par Credit Suisse, le chômage arrive en tête des préoccupations de la population suisse dans deux enquêtes sur trois depuis 1976. Que les nouvelles technologies chambouleront des branches entières est un fait acquis. Des prestataires de services numériques, tels Uber et Airbnb, mettent des entreprises plus anciennes en difficulté. De nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, les imprimantes 3D, la robotique et de nombreuses autres avancées, devraient bouleverser l'économie. Il est donc normal que les menaces sur l'emploi qui se profilent engendrent des craintes existentielles.

Ces peurs ne sont pas nouvelles. Au début du XIX^e siècle déjà, des ouvriers anglais, craignant pour leur emploi, avaient exprimé leur désarroi en détruisant des machines. Plus près de nous, dans l'Oberland zurichois, un atelier de tissage mécanique avait été incendié par des tisserands à domicile en colère en 1831. Durant la grande dépression des années 1930, Keynes évoquait déjà le «chômage technologique». En dépit de toutes ces craintes, cependant, aucune révolution industrielle n'a accentué le chômage ou la pauvreté. Bien au contraire, les progrès technologiques ont augmenté la prospérité.



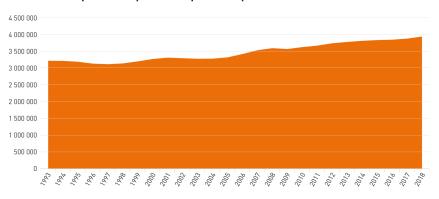
Aucun signe d'éviction sur le marché du travail

La peur de perdre son emploi évoquée en introduction pourrait-elle s'expliquer par la situation objective sur le marché de l'emploi en Suisse? Les progrès technologiques constants de ces dernières années ont-ils effectivement fait augmenter le chômage ou diminuer le taux d'activité? Ou s'agit-il d'une peur, infondée, de l'inconnu? Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons à trois indicateurs: l'emploi, le taux de chômage et le taux d'activité.

Commençons par examiner l'évolution de l'emploi au cours des 25 dernières années. Les chiffres utilisés sont en équivalents plein temps, car ils permettent de considérer le volume total de travail. Si l'on se référait au nombre d'emplois en chiffres absolus, un accroissement de la part des emplois à temps partiel ferait gonfler ce nombre, sans accroissement pour autant du volume de travail. La figure 2 montre que l'emploi a progressé sans discontinuer au cours des 25 dernières années. Entre 1993 et 2018, le nombre d'emplois en équivalents plein temps est passé de quelque 3,2 millions à près de 3,9 millions. Cela correspond à une hausse de 22%.

Figure 2

Nombre d'emplois en équivalents plein temps

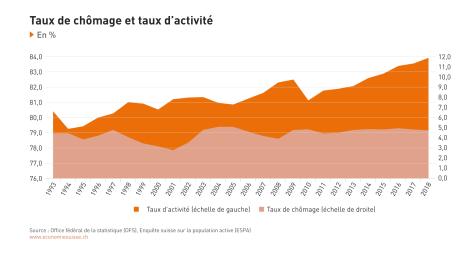


Source : Office fédéral de la statistique [OFS], Statistique de l'emploi [STATEM]

Le nombre d'emplois à lui seul ne suffit pas pour exclure le remplacement de la main-d'œuvre par la technologie. En effet, une augmentation de l'emploi pourrait aussi résulter seulement d'un accroissement de la population, alors que le chômage pourrait augmenter simultanément. C'est pourquoi le chômage doit aussi être pris en compte. Sont considérées comme chômeurs les personnes qui sont sans travail, qui recherchent un emploi et qui sont disponibles à court terme pour débuter une activité. Si le progrès technologique entraînait une destruction du travail, on devrait observer une hausse du taux de chômage. Pourtant, ici non plus, le taux de chômage ne suffit pas pour étayer un tel phénomène. En effet, si une personne abandonne sa recherche d'emploi, elle n'est plus considérée comme chômeuse. Elle sort alors de la population active occupée, ce qui entraîne une réduction du taux d'activité. Pour cette raison, nous considérerons ci-après aussi bien le taux de chômage que le taux d'activité.

La figure 3 illustre l'évolution de ces deux taux durant les 25 dernières années. On peut y voir que le taux de chômage est resté à peu près constant depuis 1993, oscillant entre 2,8% et 5,1% selon la situation économique. Il ne livre aucun indice d'une éviction de grande ampleur de la main-d'œuvre. Le taux d'activité a en revanche augmenté, passant de 80% à 84% environ dans le même temps. Cela signifie qu'une plus grande part de la population était occupée sur le marché du travail.

Figure 3



Si l'on remonte plus loin dans l'analyse jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on voit que le chômage résultant du progrès technologique n'a jamais été un phénomène de masse. Au fil du temps, non seulement le travail, mais aussi les salaires ont augmenté, pendant que la durée du travail a diminué.

Même si aucun phénomène d'éviction ne s'observe au niveau agrégé, il ne faut pas en déduire qu'aucune transformation n'ait eu lieu. Dans les années 1970 et 1980, le chômage était presque aussi répandu chez les personnes peu qualifiées que chez les personnes avec des qualifications plus élevées. Dans les décennies qui ont suivi,

l'écart s'est, par contre, sensiblement creusé. Les changements technologiques n'ont pas supplanté le travail, sauf dans le cas du travail non qualifié. Tandis que la demande de main-d'œuvre peu qualifiée n'a cessé de reculer, celle en main-d'œuvre très qualifiée a augmenté. On constate que le progrès technologique à haute intensité de formation a accru la demande en connaissances techniques et, partant, en qualifications plus élevées. Une deuxième tendance confirme cette évolution: Avec la globalisation, des activités simples ne requérant aucune main-d'œuvre spécialisée se sont déplacées vers des pays à bas salaires.

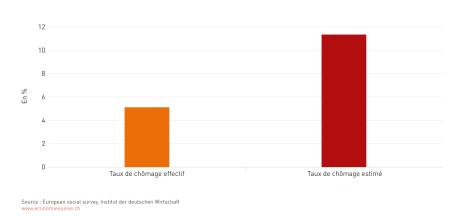
Focalisation des médias sur les suppressions d'emplois

Un taux de chômage grandement surestimé

Figure 4

Comme le révèlent les résultats d'un sondage au niveau européen, le taux de chômage est fortement surestimé en Suisse. En 2016, les personnes interrogées estimaient ce taux à 11,3%, alors que celui-ci était de 5,1% en réalité. Le chômage perçu par la population suisse est donc deux fois plus élevé que ce qu'il est en réalité.

Taux de chômage effectif et estimé, en Suisse en 2016



Dans le chapitre précédent, nous avons montré qu'il n'existe aucun indice démontrant une destruction de grande ampleur du travail. Ce qui pose la question de savoir pourquoi la peur de perdre son emploi est si répandue, et pourquoi le chômage perçu est surestimé par rapport à la réalité.

Une explication possible est une confrontation avec le chômage, soit à titre personnel, soit par l'intermédiaire d'un proche. Le chômage en Suisse touche comparativement peu de gens, mais chaque cas peut avoir des conséquences financières graves et amener les personnes touchées à exagérer la perception et la peur du chômage. Une autre explication est à chercher dans la place prédominante qu'occupe ce thème dans le débat public. Les médias, les milieux politiques et académiques s'intéressent de plus en plus à ce thème, notamment en raison du progrès technologique et, plus spécifiquement, de la numérisation.

Les vagues de licenciements renvoient une image faussée de la réalité

Nous aimerions ici vérifier la seconde hypothèse en analysant de plus près la couverture médiatique du sujet. Pour cela, nous examinerons les éditions de cinq quotidiens de Suisse alémanique: Neue Zürcher Zeitung, Tages-Anzeiger, Aargauer

Zeitung, Blick et 20 Minuten ^[1]. Pour ce faire, nous regarderons à quelle fréquence les médias susmentionnés rendent compte de suppressions et de créations d'emplois.

L'analyse révèle que, en 2016, ces médias ont publié 397 articles traitant de suppressions ou de créations d'emplois. De ce nombre, 296 concernaient des suppressions d'emplois, et 101 seulement des créations d'emplois. Les articles consacrés à des suppressions d'emplois ont donc été trois fois plus nombreux. Un résultat intéressant sachant que pendant la période considérée, le marché suisse du travail a enregistré une création nette d'emplois de 40 000 postes environ.

Les articles sur les suppressions d'emplois étaient non seulement beaucoup plus fréquents, mais aussi beaucoup plus conséquents. Sur les 296 articles sur des suppressions d'emplois, 127, soit 43%, étaient circonstanciés ^[2]. En ce qui concerne les nouvelles sur les créations d'emplois, seules 19% s'étaient vu accorder une large place dans les médias. Notre enquête s'est aussi intéressée à la fréquence à laquelle une annonce de création ou de suppression d'emplois a été reprise dans les journaux. Il apparaît ici que l'annonce d'une suppression d'emplois est en moyenne reprise beaucoup plus souvent simultanément par divers médias, voire que ce thème est traité plusieurs jours durant par le même journal. Le record en la matière est détenu par l'annonce en janvier 2016 de la suppression de 1300 emplois chez Alstom. Cette nouvelle a été reprise 25 fois sous diverses formes dans les médias analysés.

Figure 5
Évaluation de l'analyse des médias

	Nombre d'articles dans les médias	Dont articles proéminents	Proportion d'articles proéminents
Postes supprimés	296	127	43 %
Postes créés	101	19	19 %
Total	397	146	37 %

Source : economiesuisse www.economiesuisse.ch

Que faut-il déduire de cette analyse des médias? Alors que le marché suisse du travail a créé plus de 40 000 emplois nets pendant la période considérée, les articles de presse sur les suppressions d'emplois ont été trois fois plus nombreux. Ces articles occupaient une large place dans près de la moitié des cas et les différents médias se faisaient l'écho de la nouvelle souvent en même temps et à plusieurs reprises. La peur du chômage peut-elle donc être imputée aux médias? Il serait faux de leur jeter la pierre. Si les médias rendent compte beaucoup plus souvent des suppressions d'emplois, c'est parce que la fermeture d'une entreprise ou une restructuration entraîne souvent des vagues de licenciements. Les créations d'emplois s'effectuent le plus souvent beaucoup plus progressivementt et échappent donc à l'attention du public. Les médias n'en jouent pas moins un rôle non négligeable dans la perception du chômage par la population suisse.

Des fermetures d'entreprises ou des restructurations sont-elles effectivement des signaux d'alarme?

Les emplois supprimés par suite d'une fermeture d'entreprise ou d'une restructuration font souvent l'objet d'une couverture médiatique. Celle-ci explique en partie les craintes presque viscérales de la population active occupée pour l'emploi. Mais peut-on considérer que les fermetures d'entreprises et les restructurations constituent vraiment un signal d'alarme? Ou ne font-elles pas partie de la dynamique d'un marché du travail flexible et réactif? Quel est le dynamisme du marché suisse du travail, et quelles branches sortent du lot en particulier? Pour répondre à ces questions, nous analyserons les derniers chiffres de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La statistique renseigne sur le nombre d'emplois créés et supprimés au total dans les différentes branches. Elle permet également de connaître les moteurs de la dynamique, car elle indique aussi si les suppressions ou les créations d'emplois résultent de fermetures d'entreprises ou si elles ont eu lieu dans des entreprises existantes dans la même branche.

Les branches avec de nombreuses fermetures d'entreprises sont aussi les plus créatrices d'emplois

En 2016, 35,2% de tous les emplois supprimés ont été perdus par suite de fermetures d'entreprises. Dans quinze branches, le nombre d'emplois supprimés par suite de fermetures d'entreprises a été supérieur à la moyenne. Ces branches sont présentées dans la figure 6, avec pour chacune une vue d'ensemble des emplois supprimés et des emplois créés. Dans neuf branches sur quinze, non seulement les suppressions d'emplois dues à des fermetures d'entreprises, mais également les créations d'emplois dues à des créations d'entreprises, ont dépassé la moyenne. Douze fois sur quinze, il en a résulté une création nette d'emplois. En d'autres termes, 80% des branches ayant enregistré de nombreuses suppressions d'emplois par suite de fermetures d'entreprises totalisaient un nombre d'emplois créés encore plus grand à la fin de l'année.

Parmi les branches économiques les plus destructrices d'emplois par suite de fermetures d'entreprises figurent la pharma, les activités liées à l'emploi, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, les autres services ainsi que la branche informatique. Toutes ces branches économiques ont toutefois enregistré des créations nettes d'emplois. En 2016, l'informatique et les activités liées à l'emploi ont été les branches les plus créatrices d'emplois dans l'économie privée.

La création d'emplois par de nouvelles entreprises a été particulièrement grande dans les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, le conseil de gestion, les autres services, les activités immobilières et les activités liées aux services financiers et assurantiels.

Figure 6

Branches supprimant plus de postes que la moyenne, en raison de fermetures d'entreprises

Branches selon NOGA OFS-50	Postes supprimés	Postes créés	Solde	Nombre de postes supprimés en raison de fermetures d'entreprise	Part des postes supprimés en raison de fermetures d'entreprise	Postes créés par de nouvelles sociétés	Part des postes créés par de nouvelles sociétés
Agriculture, sylviculture et pêche	-14 217	12 546	-1 671	-6 180	43,5 %	4 056	32,3 %
abrication de préparations pharmaceutiques	-3 614	4 166	552	-2 805	77,6 %	279	6,7 %
Autres fabrications de produits, réparations, nstallations de machines et d'équipements	-4 297	3 787	-510	-1 610	37,5 %	1 217	32,1 %
Restauration	-25 678	27 549	1 871	-10 163	39,6 %	11 337	41,2 %
Édition, médias audiovisuels et radio	-3 964	3 411	-553	-1 398	35,3 %	989	29,0 %
Fechnologies de l'information et services d'informations	-9 589	13 232	3 643	-4 302	44,9 %	4 552	34,4 %
Activités liées aux services financiers et assurantiels	-7 020	7 156	136	-2 635	37,5 %	2 956	41,3 %
Activités immobilières	-6 760	8 483	1 723	-2 760	40,8 %	3 881	45,8 %
Activités juridiques et comptables	-6 988	8 221	1 233	-2 557	36,6 %	2 578	31,4 %
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	-11 891	15 226	3 335	-4 652	39,1 %	7 496	49,2 %
Autres activités spécialisées, scientifiques et echniques	-8 123	8 716	593	-3 842	47,3 %	4 752	54,5 %
Activités liées à l'emploi	-22 445	27 494	5 049	-12 204	54.4 %	3 493	12,7 %
Activités pour la santé humaine	-19 931	30 832	10 901	-8 688	43,6 %	11 289	36,6 %
Arts, spectacles et activités récréatives	-10 219	12 765	2 546	-4 450	43.5 %	5 082	39,8 %
Autres activités de services	-16 850	20 260	3 410	-7 936	47,1 %	9 501	46,9 %
Moyenne pour toutes les branches				35,2 %		32,7 %	

Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

Contre toute attente, les branches où de nombreuses entreprises ferment sont aussi celles qui créent le plus d'emplois. Comment l'expliquer? La dynamique importante sur le marché du travail est le fruit d'une redistribution constante du travail et du capital. Les entreprises combinent ces deux facteurs de production de la manière la plus optimale possible. Les progrès techniques et méthodologiques, petits et grands, font que la combinaison optimale du travail et du capital se modifie en permanence. Pour cela, les structures existantes doivent être dissoutes de façon à réorganiser l'utilisation des facteurs de production. Ce processus porte le nom de destruction créatrice, car il s'accompagne d'une hausse de la productivité. Le gain de productivité génère à son tour des revenus supplémentaires. Si ces revenus supplémentaires accroissent les investissements, les emplois créés au final sont plus nombreux. La dynamique des entrées et des sorties du marché et, partant, la redistribution du travail ont ainsi une incidence positive sur l'emploi au sein d'une branche.

Un marché du travail très dynamique

«Des milliers d'emplois menacés», «1300 postes à la trappe en Argovie: du jamais vu depuis quinze ans», «Schindler biffe 120 emplois», «Sulzer se réduit comme peau de chagrin en Suisse» ou «CS licencie à tour de bras». Tels sont quelques-uns des 296 titres parus dans les journaux que nous avons analysés. Chaque jour, nous lisons de telles phrases dans les médias. Il est donc normal d'être pris d'un sentiment d'inquiétude quant à la santé de l'économie et à la sécurité de notre propre emploi. Ces nouvelles, tant qu'elles ne nous concernent pas directement, doivent-elles effectivement nous inquiéter? Ou s'agit-il d'un phénomène naturel sur le marché du travail? Combien d'emplois créés et supprimés chaque jour en Suisse?

Chaque jour, plus de 1000 emplois supprimés et créés à nouveau

En Suisse, en 2016, 438 085 emplois au total ont été supprimés par des entreprises existantes ou par suite de fermetures d'entreprises. Cela correspond en moyenne à 36 507 emplois par mois et à 1217 emplois par jour. De tous ces emplois supprimés, 154 211 (35%) ont été perdus à la suite de fermetures d'entreprises.

Ces suppressions sont à mettre en regard des 479 007 emplois créés dans des entreprises en croissance ou dans de nouvelles entreprises. Soit une création moyenne de 39 917 emplois par mois et de 1331 emplois par jour. De tous ces emplois créés, 156 762 (33%) sont apparus dans de nouvelles entreprises.

Au total, l'année 2016 a enregistré près de 41 000 créations nettes d'emplois, ce qui correspond à plus de 100 nouveaux emplois par jour. La croissance de l'emploi en comparaison avec l'année précédente a atteint plus de 25%. Néanmoins, par rapport à 2015, tant les créations que les suppressions d'emplois ont été moins nombreuses. La dynamique des suppressions d'emplois s'est toutefois ralentie beaucoup plus fortement que celle des créations d'emplois: En 2016, quelque 13 000 emplois de moins ont été créés, et quelque 22 000 emplois de moins supprimés. Il en résulte, l'un dans l'autre, une progression nette de l'emploi pour l'année 2016.

En comparant avec l'année précédente, l'économie privée a contribué pour une part beaucoup plus grande à la création d'emplois. En raison du franc fort et des incertitudes en résultant, seuls 5% de tous les emplois qui avaient été créés en 2015 étaient à mettre au crédit de l'économie privée. En 2016, cette part atteignait près de 50%.

Figure 7

Créations et suppressions d'emplois en 2015 et 2016

	Total		Par mois		Par année	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Suppressions d'emploi	438 085	460 296	36 507	38 358	1 217	1 279
En raison de fermetures d'entreprises	154 211	168 663	12 851	14 055	428	469
Par des sociétés existantes	283 874	291 633	23 656	24 303	789	810
Créations d'emploi	479 007	492 604	39 917	41 050	1 331	1 368
Par de nouvelles sociétés	156 762	184 189	13 063	15 349	435	511
Par des sociétés existantes	322 245	308 415	26 854	25 701	895	857

Source : Office fédéral de la statistique (OFS), Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

L'analyse montre que les suppressions et les créations d'emplois ont toutes deux évolué de manière très dynamique. Le nombre des emplois supprimés et des emplois créés en un an correspond à près de 10% du nombre total des emplois. En moyenne, plus de 1000 emplois ont été supprimés par jour, mais le nombre d'emplois créés a été encore plus grand. Ces chiffres sous-estiment pourtant encore la dynamique du marché du travail. Pour deux raisons: d'abord, ils s'appuient uniquement sur les variations d'effectifs d'une année à l'autre. Par conséquent, ils ne tiennent compte ni des formes d'occupation de moins d'une année, ni des restructurations de postes à l'intérieur des entreprises, car ces restructurations sont sans effet sur le solde de l'emploi. Comme la littérature scientifique a pu le démontrer, la dynamique effective devrait être supérieure de 50% environ aux chiffres que nous avons obtenus avec la méthodologie appliquée ici.

Conclusion

Les chiffres sont éloquents: On n'observe en Suisse aucune raréfaction de l'emploi. Pourtant, on constate dans le même temps que la peur du chômage augmente. La question de savoir si le travail va diminuer voire disparaître à l'avenir est souvent soulevée, en particulier dans le contexte du débat sur la numérisation. La perception du chômage est aussi influencée par les comptes rendus des médias. En 2016, plus de 40 000 emplois supplémentaires sont apparus sur le marché suisse du travail. Pourtant, les articles de presse sur les suppressions d'emplois ont été trois fois plus nombreux que ceux sur les créations d'emplois. Les fermetures d'entreprises et les restructurations donnent lieu souvent à des licenciements de grande ampleur. Les médias parlent plus souvent des vagues de licenciements que des créations d'emplois qui, pour la plupart, ont lieu discrètement et progressivement. Les licenciements en grand nombre renvoient donc une image faussée de la situation très favorable régnant sur le marché du travail suisse actuellement.

Le dynamisme important à l'œuvre sur le marché du travail est le résultat d'une redistribution permanente du travail et du capital. Les entreprises combinent ces deux facteurs de production de la manière la plus optimale possible. Contre toute attente, les branches où de nombreuses entreprises ferment sont aussi celles qui créent le plus d'emplois. Il en résulte généralement une création nette d'emplois. Les fermetures d'entreprises et les restructurations sur lesquelles se focalise le public ne peuvent donc pas être interprétées comme des signaux d'alarme, mais plutôt comme un des signes du dynamisme du marché du travail et des changements structurels. Chaque année, environ 10% de tous les emplois disparaissent et un peu plus de 10% d'emplois sont créés dans le même temps en Suisse.

Si les nouvelles technologies bousculent certaines branches ou professions, elles entraînent aussi des gains importants de productivité. Même si la part de chaque acteur économique à la richesse diminue, la richesse elle-même s'accroît. L'invention de l'ordinateur personnel (PC) a peu à peu supplanté la machine à écrire dans les années 1980; dans d'autres domaines, en revanche, elle s'est traduite par des gains de productivité considérables. Grâce à l'informatique, les banques peuvent désormais traiter des demandes de crédit beaucoup plus rapidement, les secrétaires rédiger et envoyer des lettres en un temps plus court et les ingénieurs exécuter leurs calculs plus rapidement et plus précisément au moyen de logiciels adéquats. Ces gains de productivité se sont traduits en retour par une élévation des salaires, par une diminution du temps de travail et/ou par des baisses de prix. Les revenus supplémentaires ont accru la demande en biens et, en particulier, en services supplémentaires. Pour répondre à cette demande, il a fallu travailler plus, ce qui a créé de nouveaux emplois. Grâce au dynamisme du marché du travail en Suisse, les adaptations structurelles découlant du progrès technologique ont lieu non pas d'une façon brutale et abrupte, mais dans le cadre d'un processus continu.

 La période considérée est l'année 2016. On peut ainsi établir des comparaisons directes avec la Statistique structurelle des entreprises, dont les derniers chiffres disponibles remontent à 2016.

^{2.} Par articles circonstanciés, on entend des articles pleine page, d'une demi-page, voire parfois aussi d'un quart de page, les nouvelles brèves étant exclues.